

## Communiqué de presse

Berne, le 21 septembre 2012

Rapport du surveillant des prix sur la force du franc et les prix

### Une bonne note pour le commerce de détail suisse

**Le rapport du surveillant des prix montre que les prix suisses ont nettement baissé. Le commerce de détail y a contribué dans une large mesure en répercutant directement les gains de change et les avantages en termes de coût sur les consommateurs.**

Le surveillant des prix suisse, Stefan Meierhans a présenté hier (20 septembre 2012) son rapport sur la force du franc et les prix. Dans ce compte rendu, le commerce de détail a obtenu une bonne note, car il a répercuté les avantages résultant du franc fort directement sur les consommateurs. Les accusations lancées en bloc l'année précédente sont ainsi réfutés par les faits. La Suisse reste toutefois un îlot de cherté, notamment en raison du cloisonnement de certains marchés. Le commerce de détail et le surveillant des prix reconnaissent à l'unisson qu'une action reste à mener au niveau politique.

#### Diverses raisons pour le niveau des prix suisses

Le niveau plus élevé des prix suisses par rapport aux pays voisins a deux causes totalement différentes. Il faut absolument distinguer l'évolution des prix en raison de la force du franc et les différences de prix indépendantes du change. Le commerce de détail a restitué les gains de change à ses consommateurs.

Le surveillant des prix accepte le point de vue de la Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS) qu'il faut continuer d'agir contre les causes à l'origine des différences de prix indépendantes du change, contribuant à l'îlot de cherté suisse. Le commerce de détail exige ici des mesures politiques visant à supprimer les lois influant sur les prix ainsi que les obstacles techniques au commerce occasionnant des frais aux consommateurs. La commission de la concurrence doit garder la compétence d'intervenir contre les puissants fabricants de biens de consommation qui tirent systématiquement profit du pouvoir d'achat plus élevé des Suisses.

#### Causes de l'îlot de cherté suisse

Les entraves commerciales qui restreignent les échanges de marchandise entre les détaillants suisses et les fabricants étrangers contribuent à l'îlot de cherté suisse. Le surveillant relève également que trop d'obstacles au commerce mettent un frein à la compétitivité et à des prix conformes au marché, notamment les exceptions du principe du Cassis de Dijon qui limitent la liberté d'échange de marchandise. En Suisse, des obstacles techniques au commerce comme l'indication obligatoire du pays de production, les informations plurilingues sur l'emballage, etc., rendent également difficile voire empêchent le commerce avec des produits achetés à l'étranger malgré l'introduction du principe du Cassis de Dijon.

Dans le débat sur les coûts, il faut aussi tenir compte de la part de la plus-value en Suisse qui influence directement le niveau des prix des produits. La qualité et la proximité ont leur prix. En Suisse, les facteurs de cherté sont les prix des loyers, de l'immobilier, les frais plus élevés de transport et de logistique, ainsi que les salaires dont profite à nouveau l'économie suisse en définitive.

Contact:

Kathrin Gasser  
Porte-parole IG DHS  
igdhs@crkom.ch

Tél. 079 209 44 88  
www.igdhs.ch

#### **A propos de la Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse**

La Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS) a été fondée en 2006 dans le but de représenter les intérêts communs en matière de politique économique des entreprises suisses Charles Vögele, Coop, Denner, Manor, Migros et Valora, et d'influencer l'opinion à cet égard. Le commerce de détail suisse occupe une place importante au sein de l'économie nationale: il emploie 350'000 personnes, soit près d'un poste sur douze en Suisse, et réalise cinq pour cent du PIB.